

Honoraires de gestion courante :

- Pour un quittancement compris jusqu'à 600 € déjà client 5,75 % HT soit 6,90 % TTC 6,00 % HT soit 7,20 % TTC
- Pour un quittancement supérieur à 600 € déjà client 5,00 % HT soit 6.00 % TTC 5,42 % HT soit 6,50 % TTC
- Local commercial / emplacement de parking / cave 6.68 % HT soit 8,00% TTC

Honoraires de location :

Baux soumis disposition de la loi n°89-469 du 6 juillet 1989

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20,00 % à la charge du locataire

- Honoraires de visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail : 10,00 €/ m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3,00 €/ m²

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20,00 % à la charge du bailleur

- Honoraires d'entremise et de négociation : offerts
- Honoraires de visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail : 10,00 €/ m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3,00 €/ m²

Autres baux :

Location local commercial ou professionnel : 1 mois de loyer TTC à la charge du preneur
Location parking, garage, cave : 83,33 € HT soit 100,00 € TTC

Garantie « loyers impayés, dégradations immobilières » :

- Local d'habitation vide : 2,50 % HT soit 3,00 % TTC sur tous les encaissements
- Local d'habitation meublé : 2.50 % HT soit 3.00 % TTC sur tous les encaissements

Rémunération à la vacation :

En cas de constitution par le mandataire de dossier de contentieux ou de sinistre :
Frais de constitution d'un dossier contentieux locataire (dossier commissaire de justice, avocat, etc.) :

50,00 € HT, soit 60,00 € TTC au taux actuel de la TVA de 20,00 %, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale.

Frais de gestion d'un sinistre d'assurance 50,00 € HT, soit 60,00 € TTC au taux actuel de la TVA de 20,00 %, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale.

Avis de déménagement (lors de la sortie du locataire en place) :

8,33 € HT soit 10,00 € TTC

État des risques naturels et technologiques :

12,54 € HT soit 15,05 € TTC

Fournitures des éléments pour la déclaration annuelle des revenus fonciers, taxe additionnelle déclaration de TVA :

25,08 € HT soit 30,10 € TTC

Gestion financière, administrative et comptable des travaux, marchés de travaux :

Montant à partir de 800,00 € HT jusqu'à 10 000 € HT : 3,00 % HT soit 3.60 % TTC

Montant supérieur à 10 000 € HT : 2.50 % HT soit 3.00 % TTC

Liste des documents à fournir :

- Copie de la pièce d'identité des propriétaires ou du gérant (SCI)
- Extrait kbis si Société ou SCI
- Copie de l'attestation de propriété ou acte de propriété correspondant aux lots à louer
- Copie de la dernière Taxe Foncière
- Copie du dernier décompte de charge de l'immeuble
- Copie des diagnostics techniques obligatoire pour la mise en location (DPE, plomb, amiante, surface habitable)
- Copie du règlement intérieur
- Attestation d'assurance en responsabilité civile propriétaire non occupant
- Numéro d'identifiant fiscal du logement

WWW.LROUXIMMOBILIER.FR

Tél : 04.90.86.50.03 Fax : 04.90.82.96.19

1 rue HENRI FABRE 84000 AVIGNON